PROTECTION CIVILE
AIDER · SECOURIR · FORMER

BAS-RHIN

Catalogue **Formations**

GRAND PUBLIC • ENTREPRISES

ÉDITION **AVRIL 2023**

Protection Civile du Bas-Rhin
Centre de Formation
15 rue Schertz • 67100 Strasbourg
formation@protectioncivile67.fr
06 21 45 49 55
www.protectioncivile67.fr

© **Protection Civile du Bas-Rhin Service Formation**.
Sous la direction d'Emmanuelle Deutsch & ses référents.
Rédaction et graphisme: Élisabeth Vetter, Léna Tritscher.
Photographies prises par l'ensemble des bénévoles de l'association.
Relecture: Service Formation.

Démontration d'un plan dur dans notre Centre de Formation • Avril 2021

SOMMAIRE

FORMATIONS TOUT PUBLIC

16 Initiation Premiers Secours Enfants/Nourrissons
17 Gestes Qui Sauvent GQS
18 Prévention et Secours Civiques de niveau 1 PSC 1
19 Prévention et Secours Civiques de niveau 1 en Formation à Distance PSC 1 FOAD
20 Secourisme Canin de niveau 1 SCN1
21 Drone DRONE
22 Formation sur mesure

FORMATIONS D'ENTREPRISES

24 Équipier de Première Intervention EPI
25 Évacuation guide file-serre file ÉVAC GF-SF
26 Manipulation des extincteurs MANIP EXT
27 Sauveteur Secouriste du Travail SST

FORMATIONS EN ÉQUIPE

28 Premiers Secours en Équipe de niveau 1 PSE 1
29 Premiers Secours en Équipe de niveau 2 PSE 2

FORMATIONS AQUATIQUES

30 Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique BNSSA
31 Surveillance et Sauvetage Aquatique "Eaux Intérieures" SSA

FORMATIONS DE FORMATEURS

33 Pédagogie Initiale et Commune de Formateur PICF
34 Pédagogie Appliquée à l'Emploi de Formateur PSC PAE F PSC
35 Pédagogie Appliquée à l'Emploi de Formateur PS PAE F PS
36 Formateur SST PAE SST
38 Formation de Formateurs PAE FDF
40 Conception et Encadrement d'une Action de Formation CEAF

FORMATIONS CONTINUES

42 Maintien des Compétences en Sauveteur Secouriste du Travail MAC SST
43 FC Prévention et Secours Civiques de niveau 1 FC PSC 1
44 FC Premiers Secours en Équipe de niveau 1 FC PSE 1
45 FC Premiers Secours en Équipe de niveau 2 FC PSE 2
46 FC Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique FC BNSSA
47 FC Surveillance et Sauvetage Aquatique "Eaux Intérieures" FC SSA
48 FC Pédagogie Appliquée à l'Emploi de Formateur PSC FC PAE F PSC
49 FC Pédagogie Appliquée à l'Emploi de Formateur PS FC PAE F PS

EN 2023 LA PROTECTION CIVILE D'ALSACE FÊTE SES 50 ANS

50 ANS
AU SERVICE DE L'ALSACE

La Protection Civile, dans le Bas-Rhin comme ailleurs, c'est plus de 50 ans d'engagement citoyen pour l'aide, le secours et la formation des populations.

Une force nationale portée par la volonté de 32 000 bénévoles répartis sur l'ensemble du territoire. Parmi eux, 7 658 sont secouristes actifs.

La division du Bas-Rhin, créée en 1973 compte 500 membres sur les 11 antennes que compte le département *

* Chiffres sur l'année 2021.

AIDER SECOURIR FORMER

1965 — 1965 — aujourd'hui

Tels sont les maîtres-mots de la pensée de la Protection Civile, cette association désirée et promue au sortir de la Première Guerre mondiale. Aux origines, l'association tient plus lieu de **défense passive** que de véritable organisme de secours. Georges Pompidou, premier ministre, à la demande de Charles de Gaulle, fédère l'ensemble des organismes de Protection Civile sous l'œil de l'Etat.

Le **14 décembre 1965**, la Fédération Nationale de Protection Civile **FNPC** est créée, dans la lignée des valeurs véhiculées par la défense passive. L'association commence à s'implanter au local avec sa première antenne historique, celle des Côtes d'Armor, en 1958, grâce aux volontés de Léon Robine. 5 ans plus tard, l'association essaime, et ce ne sont pas moins de 26 autres départements qui rejoignent la Protection Civile.

Reconnue en 1969 d'utilité publique, l'association commence à s'établir au niveau départemental, et signe le 9 octobre 1987 une convention avec le ministère de l'Intérieur. Avec cette reconnaissance, ce sont plusieurs missions de secours aux populations sur lesquelles les bénévoles de la Protection Civile interviennent : on compte une équipe en renfort sur le tremblement de terre en Arménie en 1988 ; sur la côte Atlantique après le naufrage du pétrolier Erika en 1999. En 2015, sur le crash de la Germanwings, mais aussi à Paris la nuit des attaques du 13 novembre, quelques mois plus tard. Les années suivantes, bénévoles et secouristes n'ont pas hésité à prêter main forte aux urgentistes lors des attentats de Nice en 2016. Puis en septembre 2017, à Saint-Martin, suite au passage de l'ouragan Irma.

En 2015, la Protection Civile soufflait ses 50 bougies. C'est un demi-siècle d'engagement citoyen qui était salué par l'État, le ministère de l'Intérieur, mais aussi par l'ensemble de nombreuses organisations homologues européennes. Ces dernières années, les bénévoles de l'association se sont montrés présents à travers une mobilisation sans précédent au sein de la situation sanitaire Covid-19.

En 2023, la Protection Civile du Bas-Rhin fête ses 50 ans.

NIVEAU NATIONAL

32 000 bénévoles dont...
15 785 bénévoles opérationnels
7 658 secouristes actifs
1 602 véhicules

1 310 missions de soutien aux populations
22 400 interventions
9 728 DPS
6 039 formateurs

NOS FORMATIONS

La formation permet de sauver des millions de vies chaque année.

Acteur majeur de la formation aux premiers secours, la Protection Civile forme plus de 110 000 personnes chaque année ciblant tous les publics : les plus jeunes, les entreprises et les particuliers.

Nos formations

Formations en entreprises et collectivités

La **Protection Civile** est **habilitée INRS** pour dispenser des formations en entreprises et pour les collectivités. Elle dispense les formations aux salariés afin de leur permettre de prévenir des dangers sur leurs lieux de travail et de porter secours aux victimes. Elle aide ainsi les entreprises à anticiper les risques et à améliorer le quotidien du personnel.

Formations grand public

Agréée pour l'enseignement, la Protection Civile dispense des formations adaptées au public partout en France. À chaque instant, n'importe où, nous pouvons tous être confrontés à une situation où une vie est en danger. C'est pendant le temps que mettent les secours pour arriver que peut s'aggraver l'état de la victime, et c'est pendant ce laps de temps qu'il faut agir ! Et cela s'apprend. La Protection Civile propose à chaque citoyen de devenir sauveteur en se formant au PSC 1 **Prévention et Secours Civiques**.

Formations spécialisées

Les secouristes de la Protection Civile sont tous titulaires de formations spécialisées : Premiers Secours en Équipe de niveau 1 **PSE 1** et de niveau 2 **PSE 2**. Ces formations sont ouvertes également au grand public.
Tous les bénévoles sont soumis à un maintien de leurs acquis lors de formations continues. Enseigner les gestes qui sauvent au grand public **PAE PSC** ou aux salariés en entreprise **Passerelle SST**, pour entraîner ou former de nouveaux secouristes **PAE PS**, voire former de nouveaux formateurs **PAE FDF**. D'autres formations permettent aussi aux bénévoles de développer des compétences plus spécifiques tels que l'Aide et Écoute Psychologique **AEP** ou le secours aquatique **BNSSA** et le secours canin **SC N1** au sein de la Protection Civile. L'association propose également tout un volet de conception de formation afin de répondre aux besoins des entreprises.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
Liberté Égalité Fraternité

inrs

Datadock

+ 100 heures de travail de l'équipe pédagogique nationale (EPN)
401 formateurs de formateur
2 326 formateurs PSC 1
716 formateurs PSE 1/PSE 2

90 366 personnes formées
4 736 personnes formées aux GQS
55 901 personnes formées au PSC 1

Source : FNPC • Chiffres de l'année 2021.

DÉLAIS D'ACCÈS

Votre demande de formation se fait suivant les délais d'accès.

FORMATION À DÉLAI DIT "COURT"
1 JOUR OU 2 **1 x par mois**

- GQS
- PSC1
- PSC1 FOAD
- EPI
- ÉVAC GF-SF
- MANIP EXT
- SST

FORMATION À DÉLAI DIT "LONG"
5 JOURS OU PLUS **1 x par trimestre**

- PSE1
- PSE2
- BNSAA
- SSA

FORMATION À DÉLAI DIT "FORMATEUR"
5 JOURS OU PLUS **2 x par an**

- PICF
- PAE F PSC
- PAE F PS
- PAE FDF
- CEAF

FORMATION CONTINUE

MAC SST	PSC1	sur demande
PSE1	PSE2	1x par mois
BNSSA	SSA	1x par an
PAE PSC	PAE PS	1x par an

COÛT DES FORMATIONS PAR PERSONNE

FORMATIONS TOUT PUBLIC

GQS	15 €
PSC1	70 € avec livret de formation
PSC1 FOAD	60 € avec livret de formation
SCN1	70 € avec livret de formation ou 60 € pour les clubs canins
DRONE	2800 €

NOUS CONSULTER POUR...
toutes formations sur mesure

FORMATIONS D'ENTREPRISES

EPI	100 €	MANIP EXT	65 €
ÉVAC GF-SF	55 €	SST	190 €

FORMATIONS EN ÉQUIPE

PSE1	375 €
PSE2	475 €

FORMATIONS AQUATIQUES

BNSSA	280 € + PSE1 ou 250 € si licence FFN
SSA	630 € avec hébergement et restauration ou 250 € + 100 € option Pilote PERMIS BATEAU EAU INTÉRIEUR REQUIS

FORMATIONS DE FORMATEURS

PICF	625 €
PAE F PSC	525 €
PAE F PS	525 €

CONSULTER LA FNPC : **formation@protection-civile.org**
ou **formations.protection-civile.org** pour...

PAE F SST | PAE FDF | CEAF

FORMATIONS CONTINUES

MAC SST	95 € ou Tarif groupe : 865 € POUR 4 À 10 PERSONNES		
FC PSC1	35 € avec livret de formation		
FC PSE1	90 €	FC SSA	90 €
FC PSE2	90 €	FC PAE F PSC	110 €
FC BNSSA	100 €	FC PAE F PS	110 €

ENTREPRISES, COLLECTIVITÉS, ASSOCIATIONS...

La Protection Civile du Bas-Rhin peut vous aider.
Besoin de former des personnes sur un sujet précis ?
Besoin de développer des compétences mais vous ne trouvez pas de formation en lien avec vos besoins, vos exigences ?
La Protection Civile du Bas-Rhin est présente pour vous.

Nous disposons de concepteurs formés dans le domaine de **l'ingénierie de formation**.
Avec vous, nous serons en mesure de comprendre l'expression de vos besoins et de concevoir une formation totalement sur mesure, tenant compte de vos contraintes et de vos objectifs spécifiques.
La Protection Civile du Bas-Rhin peut animer ou former vos formateurs.

À votre demande, les équipes de la Protection Civile du Bas-Rhin peuvent analyser vos besoins et créer une formation complète :

- Analyse de la demande/du besoin.
- Élaboration de cahier des charges.
- Ingénierie de formation.
- Ingénierie pédagogique.
- Création de synopsis (scénario pédagogique).
- Création d'outils pédagogiques.
- Création de guide formateur.
- Conception de formation de formateur.
- Suivi et accompagnement post formation.

Personnalisation d'une formation sur votre lieu de travail • Base Aérienne de Colmar • Juillet 2021

Pour toute demande ou renseignements n'hésitez pas à nous solliciter

Protection Civile du Bas-Rhin
Centre de Formation
15 rue Schertz • 67100 Strasbourg

formation@protectioncivile67.fr
06 21 45 49 55
www.protectioncivile67.fr

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

Coordination nationale des formations

Rôles

- **Coordonne la stratégie nationale** en collaboration avec l'Équipe Pédagogique Nationale.
- **Écrit les déroulés pédagogiques** en fonction des textes réglementaires.
- **Encadre les formations de formateur** de formateur.
- **Assure la veille** réglementaire et pédagogique.

Qualifications

- Titulaires du certificat de formateur de formateurs.
- Titulaires du certificat de Conception et Encadrement d'une Action de Formation.
- Et/ou dispose d'une expertise dans la formation et la pédagogie.

Les directions départementales

Rôles

- Analysent les besoins de formations.
- Élaborent les actions de formations à visée certificative.
- Encadrent l'équipe pédagogique lors de la réalisation d'une action de formation.
- S'assurent des qualifications des formateurs et de leur formation continue.
- S'assurent que les formateurs appliquent les déroulés pédagogique.
- Veillent à la bonne gestion et à l'organisation des stages.

Nos formateurs de formateurs

Rôles

- S'occupe de la planification interne.
- Gèrent l'administratif nécessaire au bon fonctionnement des formations.
- Assurent la communication et répondent aux sollicitations externes.

Qualifications

- Titulaires du certificat de formateur de formateurs.
- ou du certificat de Conception et Encadrement d'une Action de Formation.

Nos formateurs

Rôles

- Animent la formation.
- Appliquent les règles de communication et de dynamique de groupe.
- Utilisent les techniques pédagogiques appropriées.
- Utilisent les outils pédagogiques avec pertinences.
- Réalisent une évaluation adaptée.

Qualifications

- Titulaires des certificats de compétence de formateurs relatifs aux formations qu'ils dispensent.
- À jour de formations continues relatives aux formations qu'ils dispensent.

Équipe pédagogique départementale

Emmanuelle Deutsch • emmanuelle.deutsch@protectioncivile67.fr
Charlène Rémy • charlene.remy@protectioncivile67.fr

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

Organigramme de la Direction Départementale de Formation

Emmanuelle Deutsch
Directrice de la Formation

PÔLE ADMINISTRATIF

FACTURATION
Jacques **Deutsch**
Nathalie **Teixeira**

SÉCRÉTARIAT COORDINATION ALSACE
Nathalie **Teixeira**

SÉCRÉTARIAT COORDINATION 67
François **Anastacio**

PROSPECTION CLIENTS
Chaque responsable des pôles

RELATION GRAND COMPTE
Nathalie **Teixeira**

PÔLE SOUTIEN

ÉQUIVALENCE
Kevin **Vallière**

SUPPORT PÉDAGOGIQUE
Jimmy **Leclerc**

COMMUNICATION
Élisabeth **Vetter**
Léna **Tritscher**

MATÉRIEL
Aurélie **Vogt**

PÔLE RÉFÉRENT

PÉDAGOGIQUE
Emmanuelle **Deutsch**

QUALITÉ & HANDICAP
François **Anastacio**

EXPERTS DOMAINES

CORRESPONDANT FORMATION LOCAL
Jimmy **Leclerc**

PÔLE SECOURISME

GQS
PSC 1
PSE

François **Anastacio**
Jimmy **Leclerc**

PÔLE FORMATION DE FORMATEUR

GQS
PICF
PAE PSC
PAE PS
INGÉNIERIE

Charlène **Remy**

PÔLE PRÉVENTION

SST
EPI
PRAP
G&P
PRÉV. ROUTE
MPPS
MTP PLS

Nathalie **Teixeira**
Ramone **Leitz**

PÔLE TECHNIQUE

CAI
DRONE
TRANSMISSION
POMPAGE
PROD. ÉNERGIE
VÉHICULE

Nathan **Weimer**
Guillaume **Badina**

PÔLE MANAGEMENT & COMMANDEMENT

CE
CP
CADRE OPÉ.
...

Romane **Kuczkowski**
Bilal **Douo**

PÔLE AQUATIQUE

BNSSA
SSA

Thierry **Redureau**

PÔLE SANTÉ

AEP
PRÉLEV. PCR
MÉDIATEUR LAC
VACCIN
IDE PROTOCOLE

Dr Christophe **Berna**
Emmanuelle **Deutsch**
Méline **Thiel**

PÔLE CYNOTECHNIQUE

SCN 1
ASS. CYNO
MAÎTRE-CHIEN
DÉTEC. OLFA.

Emmanuel **Gagnière**
Carine **André**
Yannick **Duboy**

TAUX DE SATISFACTION 2022

Pourcentage de réussite des formations

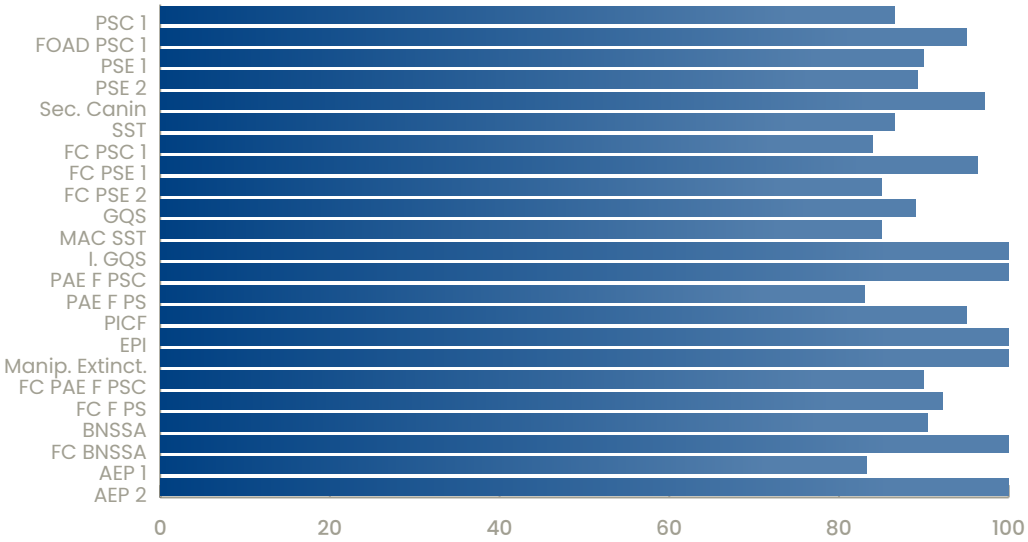

Réponses aux attentes

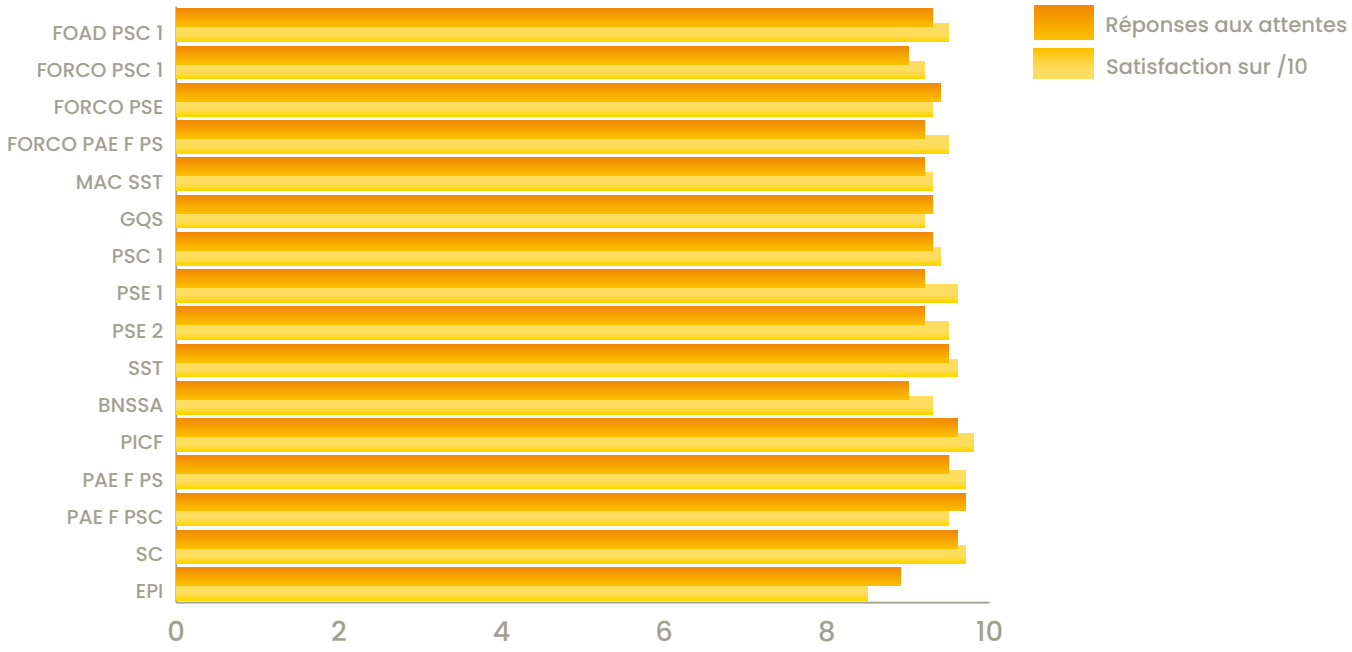

DÉMARCHE D'AMÉLIORATION CONTINUE

Dans une démarche d'amélioration continue de son activité, la Protection Civile du Bas-Rhin s'est vue, en 2021, dans l'idée de soumettre son activité de formation à l'organisme certificateur **ISQ OPQF**.

L'association devait répondre à plusieurs indicateurs afin de pouvoir se présenter en tant qu'organisme de formation.

HANDICAP

En situation de handicap et vous voulez vous former ?

En amont de votre formation, contactez notre référent handicap **François Anastacio** • formation@protectioncivile67.fr pour définir avec lui, les modalités d'accès et de celle-ci.

Nous pouvons accueillir toutes personnes :

- **PERSONNE EN MOBILITÉ RÉDUITE**
- **DÉFICIENT AUDITIF**
- **LANGUE DES SIGNES FRANÇAISE**
- **DÉFICIENT VISUEL**
- **DÉFICIENT VISUEL AVEC CHIEN-GUIDE**
- **BRAILLE**
- **DÉFICIENT MENTAL**

© Olga • **H2M**

Chercher une formation, demande de devis, inscription et paiement en ligne

Un **service accessible 24h/24 7j/7** 100 % en ligne pour un service de qualité et une rapidité dans vos démarches administratives.

Vous ne trouvez pas une formation ?
Nous pouvons concevoir une formation personnalisée à votre besoin, contactez nous.

www.formations.protection-civile.org

formation@protection-civile.org
01 40 86 12 66

PLAN D'ACCÈS

Accessible et facilement desservi depuis plusieurs grands axes routiers, le Centre de Formation se trouve à proximité de la **gare de Strasbourg** en prenant le **Tram CTS A** ou **E**, arrêt **Lycée Coufignal**.

Depuis Paris: comptez 2 h 38 en train et 4 h 40 depuis l'autoroute.

Depuis Colmar: comptez 40 mins en train et 50 mins depuis l'autoroute.

Depuis Saint-Dié: 1 h 27 en train comme depuis l'autoroute.

Les **coordonnées GPS** sont les suivantes: **Latitude**: **48.558832** • **Longitude**: **7.740015**.

Une fois arrivé·e au Centre de Formation

- Parking à l'arrière du bâtiment.
- Mise à disposition de notre cuisine équipée avec accès à un frigo et micro-ondes.
- Toilettes.

Compte tenu du contexte sanitaire Covid-19, **nous vous conseillons** d'emmener vos couverts personnels.

RESTAURATIONS HÉBERGEMENTS

Restauration

PAPA LISA RESTAURANT ITALIEN • PLATS DU JOUR
86 rue de la Plaine des Bouchers
03 88 79 42 05
- ✓ Sur place
- ✓ Vente à emporter

LA GOURMANDE BOULANGERIE
214 avenue de Colmar
03 88 84 25 48
- ✓ Sandwicherie

MC DONALD'S MEINAU RESTAURATION RAPIDE
143 avenue de Colmar
03 88 79 10 20
- ✓ Sur place
- ✓ Vente à emporter
- ✓ Livraison

Station Essence

ESSO EXPRESS LA MEINAU STATION ESSENCE
250 avenue de Colmar
- ✓ Paiement par CB

Supermarché

LIDL SUPERMARCHÉ
8 rue des Frères Eberts
Ouvert tous les jours de 8 h 30 à 20 h
Sauf le dimanche et jours fériés

PRO INTER MEINAU SUPERMARCHÉ HALAL
105 rue de la Plaine des Bouchers
Ouvert tous les jours de 8 h à 20 h
Dimanche et jours fériés de 9 h à 13 h

Hébergement

IBIS STYLES STADE DE LA MEINAU HÔTEL
222 avenue de Colmar
03 88 40 32 33
- ✓ Réservation possible
- ✓ Petit-déjeuner

RÉSIDENCE CERISE APPART HÔTEL
5 rue Job
03 88 40 21 08
www.cerise-hotels-residences.com
- ✓ Réservation possible
- ✓ Petit-déjeuner

PRÉ-REQUIS
- Aucun pré-requis nécessaire

DURÉE
- 2 h de face à face pédagogique

PARTICIPANTS
- Maximum 10 participants par formateur

QUALIFICATIONS DES FORMATEURS
- Formateur SST • PAE PSC • PAE PS

COÛT
- 30 € par personne

TEXTES OFFICIELS
- \

PREMIERS SECOURS ENFANTS ET NOURRISSONS

INITIATION

Objectifs

Sachez protéger votre enfant des accidents domestiques.
Cette formation permet, en 2 heures, d'**apprendre les premiers gestes à effectuer** pour les situations les plus graves de la vie courante.

Contenu de la formation

- **Réaliser les gestes de premiers secours** :

— Malaise et Alerte
— Plaies et protection
— Brûlures
— Traumatismes
— Hémorragies
— Obstruction des voies aériennes
— Perte de connaissance
— Arrêt cardiaque

Méthodes pédagogiques

- Exposé directif,
- Exposé interactif,
- Atelier d'apprentissage des gestes.

Conditions de validation

À l'issue de cette formation **une attestation de fin de formation est remise** à chaque stagiaire qui a suivi intégralement la formation.

FORMATIONS TOUT PUBLIC

2 HEURES POUR S'INITIER AUX GESTES QUI COMPTENT

GESTES QUI SAUVENT

GQS

Cette formation est dispensée dans les établissements scolaires et les collectivités territoriales.

Objectifs

Être capable d'**exécuter correctement** les gestes de Premiers Secours destinés à :

- **Protéger** la victime et les témoins,
- **Alerter** les secours d'urgence adaptés,
- **Empêcher** l'aggravation de l'état de la victime et préserver son intégrité physique en attendant l'arrivée des secours.

Cette formation permet, en 2 heures, d'**apprendre les premiers gestes à effectuer** pour les situations les plus graves de la vie courante.

Contenu de la formation

- **Protection :** conduite à tenir pour mettre une personne en sécurité après un accident,
- **Alerte :** rappel des numéros d'urgence et de la procédure pour transmettre une alerte correcte aux secours professionnels,
- **Hémorragie :** conduite à tenir face à une hémorragie abondant,
- **Victime inconsciente qui ne respire pas :** réanimation cardio-pulmonaire • **RCP**,
- **Victime inconsciente qui respire :** position latérale de sécurité • **PLS**.

Méthodes pédagogiques

- Exposé directif,
- Exposé interactif,
- Atelier d'apprentissage des gestes.

Conditions de validation

À l'issue de cette formation **une attestation de fin de formation est remise** à chaque stagiaire qui a suivi intégralement la formation.

PRÉ-REQUIS

- Aucun pré-requis nécessaire
- Formation accessible dès 10 ans

AUTORISATION PARENTALE NÉCESSAIRE POUR LES MINEURS

DURÉE

- 2 h de face à face pédagogique

PARTICIPANTS

- Taux encadrement à 15 par personne maximum

ARRÊTÉ DU 12 JUILLET 2019

QUALIFICATIONS DES FORMATEURS

- Formateur SST • PAE PSC • PS • Initiateur

COÛT

- 15 € par personne

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

- Formation à la demande : le contenu est adaptable au public qui reçoit l'initiation

TEXTES OFFICIELS

- Guide pédagogique et technique de la DGSCGC

CIRCULAIRE DU 30/12/2015

FORMATION ÉLIGIBLE SUR CPF

PRÉ-REQUIS
- Aucun pré-requis nécessaire
- Formation accessible dès 10 ans

AUTORISATION PARENTALE NÉCESSAIRE POUR LES MINEURS

DURÉE
- 7 h de face à face pédagogique

PARTICIPANTS
- Maximum 10 participants par formateur

FORMATION CONTINUE
- **Recommandée** mais non obligatoire

QUALIFICATIONS DES FORMATEURS
- Formateur SST • PAE PSC • PAE PS

COÛT
- 70 € par personne avec livret de formation

TARIF GROUPE

TEXTES OFFICIELS
- Recommandations PSC 1 DGSCGC RIFC PSC 1 FNPC

ARRÊTÉ DU 21/12/2016

FORMATIONS TOUT PUBLIC

FORMEZ-VOUS EN UNE JOURNÉE AUX GESTES ESSENTIELS

PRÉVENTION ET SECOURS CIVIQUES

NIVEAU 1

PSC 1

Objectifs

La formation Prévention et Secours Civiques de niveau 1 **PSC 1** permet à toute personne d'acquérir les **compétences nécessaires à l'exécution d'une action citoyenne d'assistance à personne** en réalisant les gestes élémentaires de secours.

Contenu de la formation

- **Réaliser les gestes de premiers secours** face à une personne :

— Malaise et Alerte
— Plaies et protection
— Brûlures
— Traumatismes
— Hémorragies
— Obstruction des voies aériennes
— Perte de connaissance
— Arrêt cardiaque
— Alerte aux populations

Méthodes pédagogiques

- Remue-méninge pédagogique
- Étude de cas d'amorçage
- Exposé
- Démonstrations pratiques
- Atelier d'apprentissage du geste et du matériel
- Cas concrets

Conditions de validation

Un **certificat de compétences est délivré**, suivant l'arrêté du 16 novembre 2011, aux personnes ayant participé activement à l'ensemble de cette session.

Ce certificat est reconnu par les services de l'État.

Sur **www.francecompetences.fr** : fiche inscrite au Répertoire Spécifique sous le n° **RS2387**

FORMATIONS TOUT PUBLIC

VALIDEZ VOS COMPÉTENCES EN PRÉSENTIEL

PRÉVENTION ET SECOURS CIVIQUES

NIVEAU 1

PSC 1 FOAD

Formez-vous aux gestes de premiers secours en e-learning avant de valider vos connaissances en présentiel !

Objectifs

La formation Prévention et Secours Civiques de niveau 1 **PSC 1** permet à toute personne d'acquérir les **compétences nécessaires à l'exécution d'une action citoyenne d'assistance à personne** en réalisant les gestes élémentaires de secours.

Contenu de la formation

- **Réaliser les gestes de premiers secours** face à une personne :
  - Malaise et Alerte
  - Plaies et protection
  - Brûlures
  - Traumatismes
  - Hémorragies
  - Obstruction des voies aériennes
  - Perte de connaissance
  - Arrêt cardiaque
  - Alerte aux populations

Méthodes pédagogiques

- Remue-méninge pédagogique
- Étude de cas d'amorçage
- Exposé
- Démonstrations pratiques
- Atelier d'apprentissage du geste et du matériel
- Cas concrets

Conditions de validation

Un **certificat de compétences (diplôme) reconnu par les services de l'État, est délivré** aux personnes ayant participé activement à la formation — *théorique et pratique* — et en ayant réalisé tous les gestes de secours et participé à au moins une situation simulée en tant que sauveteur.

PRÉ-REQUIS

- Aucun pré-requis nécessaire
- Formation accessible dès 10 ans

AUTORISATION PARENTALE NÉCESSAIRE POUR LES MINEURS

DURÉE

- 4 h de face à face pédagogique

PARTICIPANTS

- Maximum 10 participants par formation

QUALIFICATIONS DES FORMATEURS

- Formateur SST • PAE PSC • PS • Initiateur

FORMATION CONTINUE

- Recommandée

COÛT

- 60 € par personne avec livret de formation

VOUS ACHETEZ

- 1 accès au e-learning via le portail **protection-civile.org**
- 1 formation de **4 h en présentiel** et valable uniquement à la Protection Civile.

TEXTES OFFICIELS

- Recommandations PSC 1 DGSCGC RIFC PSC 1 FNPC

ARRÊTÉ DU 24/07/2011

AUCUN CHIEN NE SERA ADMIS EN SALLE DE FORMATION

PRÉ-REQUIS
- Dès 12 ans
- Avoir un chien

DURÉE
- 8 h de face à face pédagogique

PARTICIPANTS
- 10 participants maximum

QUALIFICATIONS DES FORMATEURS
- PICF PAE Secours Canin N1

COÛT
- 70 € par personne
- 60 € par personne pour les clubs canins

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE
- Le formateur anime les démonstrations à l'aide d'un plastron et/ou d'une peluche spécifique prévue à cet effet

TEXTES OFFICIELS
- Guide formateur SC
- Recommandations techniques SC

RIFC SC

FORMATIONS TOUT PUBLIC

PORTEZ SECOURS À VOTRE CHIEN

SECOURISME CANIN

NIVEAU 1

SCN1

Objectifs

À la fin de la formation, les stagiaires auront connaissance du rôle essentiel qu'ils peuvent jouer, au **niveau de la prévention** mais également en apprenant à travers ateliers, les **gestes de premiers secours pour leur chien**. L'objectif n'étant pas de remplacer le vétérinaire. Il s'agit d'apprendre à transporter son animal vers le spécialiste de santé, sans aggraver son état général, à gérer l'urgence lorsqu'on est seul.

Contenu de la formation

- Observation et anatomie de base de son chien.
- Protéger, alerter et pose d'un lien.
- Malaise et dégagement d'urgence.
- Plaies et l'approche • aborder un chien.
- Brûlures.
- Traumatismes.
- Hémorragies.
- Obstruction des voies aériennes.
- Perte de connaissance.
- Arrêt cardiaque.
- Envenimation et intoxication maladie.
- La trousse de secours.

Méthodes pédagogiques

- Remue-méninge pédagogique.
- Étude de cas d'amorçage.
- Exposé.
- Démonstrations pratiques.
- Atelier d'apprentissage du geste et du matériel.
- Cas concrets.

Condition de validation

L'aptitude à **prévenir les risques** et à **réaliser les gestes élémentaires de secours aux chiens en situation de détresse physique** est reconnue par un certificat de compétences au **Premiers secours canins** dont le modèle doit être **conforme aux préconisations de la Fédération Nationale de Protection Civile**.

Ce certificat de compétences est délivré aux personnes qui ont :
- participé à toutes les phases de la formation.
- réalisé tous les gestes de premiers secours lors des phases d'apprentissage.

FORMATIONS TOUT PUBLIC

DEVENEZ TÉLÉPILOTE AGRÉE

DRONE

DRONE

Objectifs

L'objectif de la formation drone est de **délivrer une attestation pratique de télépilote de drone** et de **préparer le candidat à l'examen théorique** qu'il passera par le suite au sein de la Direction Général de l'Aviation Civile (DGAC).

Contenu de la formation

Partie théorique

- Réglementation générale.
- Réglementation spécifique aux aéronefs télépilotés.
- Connaissances générales des aéronefs télépilotés.
- Instrumentation.
- Performance préparation et suivie de vol.
- Performance humaine.
- Météorologie.
- Navigation.
- Radio navigation.
- Procédure opérationnelle.
- Mécanique de vol.

Partie pratique

- Prise en main de l'aéronef télépiloté.
- Mise en pratique des procédures de vol.
- Vol courte et longue distance.
- Exercice de panne.
- Élaboration de plan de vol.

Méthodes pédagogiques

- Remue-méninge pédagogique.
- Étude de cas d'amorçage.
- Exposé.
- Démonstrations pratiques et exercice de vol.
- QCM.

Condition de validation

La formation se déroule **sur 2 semaines**. **Une semaine de théorique**, ainsi qu'**une semaine pratique**. La Protection Civile du Bas-Rhin est **habilitée à délivrer une attestation pratique**, mais **seule la DGAC est habilité à délivrer le diplôme théorique**.

Seule l'accumulation de l'attestation pratique et du diplôme théorique fait du candidat un télépilote professionnelle validé.

PRÉ-REQUIS

- Aucun pré-requis nécessaire

DURÉE

- Formation de 10 jours : 80 h de formation :
  - 5 jours pour la préparation théorique à l'examen de la DGAC
  - 5 jours pour la préparation pratique avec évaluation pour l'obtention du diplôme de télépilote professionnel

PARTICIPANTS

- 4 à 10 participants

COÛT

- 2 800 € par personne

AGRÉMENTS ET AUTORISATIONS

- Agrément de Sécurité Civile délivré par le Ministère de l'Intérieur
- Agrément de la DGAC en tant qu'exploitant de drone
- Agrément de la DGAC pour la formation des télépilotes professionnelles
- Autorisation préfectorale pour usage de drone 24 h/24

TEXTES OFFICIELS

- Règlementation Européenne :
  - catégorie Ouverte
  - catégorie Spécifique
- Règlementation de la DGAC

ARRÊTÉ DU 18/05/2018

ARRÊTÉ DU 10/04/2020

PRÉ-REQUIS
- Aucun pré-requis nécessaire

DURÉE
- En fonction du projet

PARTICIPANTS
- En fonction du projet

QUALIFICATIONS DES FORMATEURS
- CEAF

COÛT
- Sur devis en fonction du projet (compter 100 € l'heure de conception)

TEXTES OFFICIELS
- En fonction du projet

FORMATIONS TOUT PUBLIC

CRÉATION D'UNE FORMATION

FORMATION SUR MESURE

Objectifs

Vous ne trouvez pas la formation qui répondent à vos besoins ?
Les concepteurs de formations de la Protection Civile 67 et nos experts domaine peuvent créer une formation sur mesure pour répondre parfaitement à vos attentes.
Ils feront avec vous le diagnostic de vos besoins, vous accompagneront pour affiner votre projet de formation. Afin de rendre votre formation la plus performante possible, ils utiliserons des pédagogies innovantes au service de votre projet et adaptées aux besoins des apprenants.

Apprenez les gestes qui sauvent quelque soit la formation souhaitée • Mars 2022

PRÉ-REQUIS
- Aucun pré-requis nécessaire

DURÉE
- 6 h de face à face pédagogique

PARTICIPANTS
- 4 à 10 participants

COÛT
- 100 € par personne

TARIF GROUPE

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE
- Pour prolonger la validité du certificat, le sauveteur doit suivre une session de formation continue EPI (FC EPI) d'une durée de 6 h. Contactez-nous.

TEXTES OFFICIELS
- Documents INRS

FORMATIONS D'ENTREPRISES

ÉVACUEZ EN TOUTE SÉCURITÉ

ÉQUIPIER DE PREMIÈRE INTERVENTION

EPI

Objectifs

La formation EPI est découpée en **deux modules distincts** : **l'incendie** et **l'évacuation**.

L'apprentissage théorique mais aussi les applications lors de manipulations sont au cœur de la réalisation des objectifs.

Le stagiaire apprendra les **types de feux**, à **donner l'alerte**, à **intervenir** efficacement sur un départ de feu **et évacuer** toute personne présente dans l'établissement, membre du personnel ou du public.

Contenu de la formation

EPI Incendie

- Missions de l'EPI.
- La réglementation.
- Conséquences et causes d'un incendie dans la société.
- Le triangle du feu.
- L'alerte des services de secours.
- Les différents types d'extincteurs, leurs rôles et leurs effets.
- Les règles de sécurité sur les extincteurs.

Évacuation

- Techniques d'évacuation.
- Missions d'un guide-file et d'un serre-file.
- Conséquences pour l'entreprise.
- Les dangers liés aux fumées.
- Les consignes de sécurité.

Méthodes pédagogiques

- Exposé.
- Démonstrations pratiques.
- Atelier d'apprentissage du geste et du matériel.

Conditions de validation

À l'issue de la formation, **une attestation est délivrée** aux stagiaires ayant participé activement à l'ensemble de la formation.

FORMATIONS D'ENTREPRISES

ÉVACUEZ EN TOUTE SÉCURITÉ

ÉVACUATION GUIDE FILE-SERRE FILE

ÉVAC GF-SF

Objectifs

À la fin de cette séquence, les apprenants **maîtriseront les signaux d'alerte et les cheminements d'évacuation**, afin de guider les personnels présents en toute sécurité. Ils seront en mesure d'identifier les différentes personnes chargées de l'évacuation et remplir leurs missions et rôles.

Contenu de la formation

- Le comportement humain en cas d'incident et à adopter suivant les personnes qui paniquent, non paniquées,... les influençables lors de la perception de l'alarme,...
- Les difficultés pour évacuer un bâtiment :
  - chambre de malade, bloc opératoire,...
  - type d'activité, nombres de personnes, la mauvaise connaissance des risques.
- La différence entre l'alarme et l'alerte.
- Le message d'alerte.
- Le rôle de chacun lors de l'évacuation : le guide et le serre file.
- L'importance de l'accueil des secours extérieur.
- L'organisation, la préparation à l'évacuation et la connaissance des lieux.

Méthodes pédagogiques

- Exposé.
- Démonstrations pratiques.
- Atelier d'apprentissage du geste et du matériel.

Conditions de validation

À l'issue de la formation, **une attestation est délivrée** aux stagiaires ayant participé activement à l'ensemble de la formation.

PRÉ-REQUIS

- Aucun pré-requis nécessaire

DURÉE

- 4 h de face à face pédagogique

PARTICIPANTS

- 4 à 10 participants

COÛT

- 55 € par personne

TARIF GROUPE

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

- Pour prolonger la validité du certificat, le sauveteur doit suivre une session de formation continue EPI (FC EPI) d'une durée de 6 h. Contactez-nous.

TEXTES OFFICIELS

- Documents INRS

PRÉ-REQUIS
- Aucun pré-requis nécessaire

DURÉE
- 3 h de face à face pédagogique

PARTICIPANTS
- 4 à 10 participants

COÛT
- 65 € par personne

TARIF GROUPE

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE
- Pour prolonger la validité du certificat, le sauveteur doit suivre une session de formation continue EPI (FC EPI) d'une durée de 6 h. Contactez-nous.

TEXTES OFFICIELS
- Documents INRS

FORMATIONS D'ENTREPRISES

ÉVACUEZ EN TOUTE SÉCURITÉ

MANIPULATION DES EXTINCTEURS

MANIP EXT

Objectifs

Face à un début d'incendie, cette formation permet d'**acquérir les connaissances nécessaires au choix** et à l'**utilisation d'un agent extincteur**. À l'issue de la formation, les apprenants sont en mesure d'intervenir efficacement sur un début d'incendie.

Contenu de la formation

- Évaluation du type de feu.
- Conséquences et causes d'un incendie dans la société.
- Le triangle du feu.
- Les différents type de propagation.
- L'alerte des services de secours.
- Les différents types d'extincteurs, leurs rôles et leurs effets.
- Les règles de sécurité sur les extincteurs.

Méthodes pédagogiques

- Exposé.
- Démonstrations pratiques.
- Atelier d'apprentissage du geste et du matériel.

Conditions de validation

À l'issue de la formation, **une attestation est délivrée** aux stagiaires ayant participé activement à l'ensemble de la formation.

Simulation d'un feu en cuisine • Juin 2021

FORMATIONS D'ENTREPRISES

SUR VOTRE LIEU DE TRAVAIL, SOYEZ...

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

SST

Objectifs

À la fin de la formation, le sauveteur secouriste du travail SST sera capable d'intervenir efficacement **face à une situation d'accident du travail**, en portant secours à la ou les victimes.

Il doit être capable également d'**intervenir en toute sécurité sur une situation dangereuse sur son lieu de travail** en mettant en pratique ses connaissances en matière de prévention des risques professionnels. **Ceci dans le respect de l'organisation et** des **procédures spécifiques de l'entreprise**.

À l'issue de la formation, un certificat SST sera délivré au participant ayant fait l'objet d'une évaluation continue favorable de la part du formateur. **Le certificat est valable 24 mois**.

Contenu de la formation

- Notions de prévention, rôle et prérogatives du sauveteur secouriste.
- Protection et alerte.
- La victime saigne abondamment.
- La victime s'étouffe, a un malaise.
- La victime se plaint de brûlures, douleurs, d'une plaie.
- La victime ne répond pas mais elle respire.
- La victime ne répond pas et ne respire pas.

Méthodes pédagogiques

- Exposés interactifs.
- Démonstrations pratiques.
- Étude de cas.
- Mises en situations.

Condition de validation

Les critères d'évaluations utilisés pour cette validation sont ceux définis par l'INRS, dans le référentiel de formation des sauveteurs secouristes du travail. Ils sont transcrits dans un document national nommé "fiche individuelle de suivi et d'évaluation du SST" et utilisés lors de chaque formation.

À l'issue de cette évaluation, **un certificat de sauveteur secouriste du travail sera délivré au candidat** qui participe à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation favorable.

Sur **www.francecompetences.fr** : fiche inscrite au Répertoire Spécifique sous le n° **RS715**

FORMATION ÉLIGIBLE SUR CPF

PRÉ-REQUIS

- Aucun pré-requis nécessaire

DURÉE

- 14 h de face à face pédagogique

PARTICIPANTS

- 4 à 10 participants

QUALIFICATIONS DES FORMATEURS

- Formateur SST • PAE PSC • PAE PS

COÛT

- 190 € par personne

TARIF GROUPE

- 1 650 € pour un groupe de 4 à 10 personnes

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

- Cette formation peut être prise en charge par votre **OPCO** Opérateur de Compétences.
- **Pour prolonger la validité du certificat**, le sauveteur secouriste doit suivre une session MAC SST d'une durée de 7 h.

TEXTES OFFICIELS

- Documents de référence de l'INRS RIFC SST FNPC • Guide technique de l'INRS • Déroulé pédagogique SST FNPC

INRS 01/2020

SST FNPC 01/2021

ARRÊTÉ DU 15/02/2021

FORMATION ÉLIGIBLE SUR CPF

PRÉ-REQUIS
- Aucun pré-requis nécessaire
- Formation accessible dès 16 ans

AUTORISATION PARENTALE NÉCESSAIRE POUR LES MINEURS

DURÉE
- 35 h de face à face pédagogique

PARTICIPANTS
- 6 à 12 apprenants par formateur, en plus d'un responsable pédagogique

QUALIFICATIONS DES FORMATEURS
- PAE PS

FORMATION CONTINUE
- Afin de garantir un maintien des acquis, une formation continue annuelle est obligatoire : d'une durée de 6 h

COÛT
- 375 € par personne

TARIF GROUPE

TEXTES OFFICIELS
- Recommandations Premiers Secours RIFC PS FNPC • Scénario pédagogique PSE 1

ARRÊTÉ DU 20/08/2018

FORMATIONS EN ÉQUIPE

DEVENEZ SECOURISTE

PREMIERS SECOURS EN ÉQUIPE NIVEAU 1

PSE 1

Objectifs

Faire acquérir à l'apprenant, les **capacités nécessaires afin de porter secours**, sur le plan technique et humain, à une ou plusieurs victimes, en agissant seul ou au sein d'une équipe, avec ou sans matériel, dans l'attente et/ou en complément des services publics concernés.

Contenu de la formation

- **Évoluer** dans le cadre juridique applicable à son action de secours et dans le respect des procédures définies par son autorité d'emploi.
- **Assurer** une protection immédiate, adaptée et permanente, pour lui-même, la victime et les autres personnes des dangers environnants.
- **Réaliser un bilan** et assurer sa transmission aux services appropriés.
- **Réaliser les gestes de premiers** secours face à une personne :
  - Les hémorragies externes.
  - L'inconscience.
  - La défibrillation automatisée externe.
  - L'obstruction brutale des voies aériennes.
  - Les trauma. des os et des articulations.
  - La noyade.
  - Les détresses vitales.
  - L'arrêt cardiaque.
  - Les malaises et la maladie.
  - Les accidents de la peau.
- **Assister** des équipiers secouristes **PSE 2**, lors de manoeuvres d'immobilisation, de relevage ou de brancardage.
- **Adapter** son comportement à la situation ou à l'état de la victime.

Méthodes pédagogiques

- Remue-méninge pédagogique.
- Étude de cas d'amorçage.
- Exposé.
- Démonstrations pratiques.
- Atelier d'apprentissage du geste et du matériel.
- Cas concrets.

Conditions de validation

La **décision de certification** est **prise par l'équipe de formateurs** à l'issue de la formation. Chaque fiche est examinée, et la décision de certification est prise au vu de l'atteinte des compétences de chaque apprenant. Celles-ci sont **consignées et reportées sur un procès-verbal**.

Un candidat est déclaré apte lorsqu'il remplit les trois conditions suivantes :
- il a suivi l'**intégralité de la formation**.
- il a validé **tous les gestes techniques**.
- il a validé **au moins une fois l'une des six compétences**.

Les avis seront communiqués aux apprenants par le responsable pédagogique à l'issue de la formation.

Sur **www.francecompetences.fr** : fiche inscrite au Répertoire Spécifique sous le n° **RS2573**

FORMATIONS EN ÉQUIPE

DEVENEZ ÉQUIPIER SECOURISTE

PREMIERS SECOURS EN ÉQUIPE NIVEAU 2

PSE 2

Objectifs

Faire acquérir à l'apprenant, les **capacités nécessaires afin de porter secours**, sur le plan technique et humain, à une ou plusieurs victimes, en agissant seul ou au sein d'une équipe, avec ou sans matériel, dans l'attente et/ou en complément des services publics concernés. **Cette formation permet, en supplément du PSE 1,** d'acquérir les notions et conduites à tenir sur de nouvelles prises en charge. Il apprendra aussi à travailler au sein d'une équipe plus importante (à 4 personnes) avec de nouveaux matériels.

Contenu de la formation

- **Prendre en charge** une personne :
  - présentant une affection ou une aggravation de sa maladie,
  - victime d'une atteinte circonstancielle,
  - présentant une souffrance psychique ou un comportement inhabituel.
- **Assurer** au sein d'une équipe :
  - l'immobilisation, totale ou partielle d'une personne victime d'un traumatisme du squelette,
  - le relevage et le brancardage d'une victime en vue de son transport.
- **Coordonner** les actions de secours conduites au sein d'une équipe.

Il doit être en mesure (acquis du PSE 1) :

- **Évoluer** dans le cadre juridique applicable à son action de secours et dans le respect des procédures définies par son autorité d'emploi,
- **Assurer** une protection immédiate, adaptée et permanente, pour lui-même, la victime et les autres personnes des dangers environnants,
- **Réaliser un bilan** et d'assurer sa transmission aux services appropriés,
- **Adapter son comportement** à la situation ou à l'état de la victime.

Méthodes pédagogiques

voir **Fiche de formation Premiers Secours en Équipe niveau 1** PSE 1.

Conditions de validation

La **décision de certification** est **prise par l'équipe de formateurs** à l'issue de la formation. Chaque fiche est examinée, et la décision de certification est prise au vu de l'atteinte des compétences de chaque apprenant. Celles-ci sont **consignées et reportées sur un procès-verbal**.

Un candidat est déclaré apte lorsqu'il remplit les trois conditions suivantes :

- il a suivi l'**intégralité de la formation**.
- il a validé **tous les gestes techniques**.
- il a validé **au moins une fois l'une des septs compétences**.

Les avis seront communiqués aux apprenants par le responsable pédagogique à l'issue de la formation. En cas d'inaptitude, le candidat peut être invité à suivre tout ou une partie d'une nouvelle formation sur avis de l'équipe pédagogique.

Sur **www.francecompetences.fr** : fiche inscrite au Répertoire Spécifique sous le n° **RS2574**

FORMATION ÉLIGIBLE SUR CPF

PRÉ-REQUIS

- Avoir 16 ans révolu
  AUTORISATION PARENTALE NÉCESSAIRE POUR LES MINEURS
- PSE 1 à jour de formation continue

DURÉE

- 35 h de face à face pédagogique

PARTICIPANTS

- 6 à 12 apprenants par formateur, en plus d'un responsable pédagogique

QUALIFICATIONS DES FORMATEURS

- PAE PS

FORMATION CONTINUE

- Afin de garantir un maintien des acquis, une formation continue annuelle est obligatoire : d'une durée de 6 h

COÛT

- 475 € par personne

TARIF GROUPE

TEXTES OFFICIELS

- Recommandations Premiers Secours RIFC PS FNPC • Scénario pédagogique PSE 2

ARRÊTÉ DU 20/08/2018

FORMATIONS AQUATIQUES

AU TITRE DE NAGEUR SAUVETEUR

BREVET NATIONAL DE SÉCURITÉ ET DE SAUVETAGE AQUATIQUE

BNSSA

PRÉ-REQUIS
- Être âgé de 17 ans révolus le jour de l'examen
- Aptitude à l'effort physique et à la nage
- Titulaire ou non d'un PSE1
- Présenter un certificat médical réglementaire daté de moins de 3 mois

DURÉE
- 3 à 4 mois d'entraînement
- 14 séances de 3 h soit un total de 45 h dont 3 h d'examen
- 2 sessions par an : septembre et janvier

PARTICIPANTS
- 6 à 12 apprenants par stage

QUALIFICATIONS DES FORMATEURS
- MNS et/ou FSAMN et/ou BNSSA

FORMATION CONTINUE
- Recyclage quinquennal

COÛT
- 280 € + PSE1
- 250 € si licence FFN

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE
- Possibilité de passer le BNSSA en accéléré + PSE1
- Diplôme délivré uniquement à la majorité
- Soumis à un test d'entrée en formation

TEXTES OFFICIELS
- Documents liés à la formation PSE1

ARRÊTÉ DU 6/10/2019

ARRÊTÉ DU 23/01/1979

DÉCRET DU 20/10/1977

Objectifs

Le BNSSA est un diplôme qui donne le droit au **titre de nageur sauveteur**. Il permet de **surveiller des piscines privées**, des **plages publiques ou privées**, et d'**assister les MNS** dans la surveillance des piscines publiques. La formation BNSSA n'est qu'une préparation à un examen organisé par la préfecture.

Contenu de la formation

- **Entraînements** de natation,
- **Apprentissage** des techniques de sauvetage,
- **Réglementation** des baignades.

Méthodes pédagogiques

- Entraînement en piscine et exercice de sauvetages,
- QCM blancs et examens blancs.

Condition de validation

La formation BNSSA est une préparation à l'examen qui se décompose en 4 épreuves :

- **Épreuve 1** Parcours de sauvetage aquatique en continu de 100 m, en bassin de natation.
- **Épreuve 2** Parcours de sauvetage avec palmes, masque et tubas, en continu de 250 m, en bassin de natation.
- **Épreuve 3** Porter secours à une personne en milieu aquatique.
- **Épreuve 4** Questionnaire à choix multiple **QCM** d'une durée maximale de 45 mins durant lequel les questions posées doivent permettre d'appréhender les connaissances du candidat dans les domaines réglementaires et pratiques, faisant l'objet de diverses réglementations éditées par plusieurs départements ministériels.

SURVEILLANCE ET SAUVETAGE AQUATIQUE

"EAUX INTÉRIEURES"

SSA

Objectifs

L'unité d'enseignement **surveillance et sauvetage aquatique en eaux intérieures** a pour objectif de faire acquérir à tout apprenant les compétences complémentaires nécessaires pour assurer les missions de prévention, de surveillance et de sauvetage dans le contexte particulier des lieux de baignade en milieu naturel, ouverts gratuitement au public, aménagés et réglementairement autorisés. À l'issue de la formation, **l'apprenant doit être capable de s'intégrer** à un dispositif de surveillance évolutif et de mettre en œuvre des techniques opérationnelles de sauvetage coordonnées à l'aide de matériels spécialisés.

Contenu de la formation

- **Généralités** sur les spécificités des baignades et de la prévention en eaux intérieures.
- **Appropriation** du matériel.
- **Identification** des procédures.

+ **Compétence optionnelle** : intégrer, en sécurité, le pilotage des embarcations nautiques motorisées lors des actions coordonnées de sauvetage.

Méthodes pédagogiques

- **Référentiel SSA** : entraînement en milieu naturel et apprentissage d'exercices de sauvetage
- Entraînement à la recherche d'une victime avec matériel opérationnel : paddle, bouée tube, bateau.

Conditions de délivrance du certificat de compétences

- Être titulaire et à jour de formation continue du BNSSA.
- Être titulaire et à jour de formation continue du PSE 2.

Condition de validation

L'évaluation sommative porte sur une évaluation des capacités de l'apprenant à :

- **réaliser correctement**, lors des séquences d'apprentissage, l'ensemble des techniques et des procédures abordées lors de la formation.
- **démontrer**, lors des séquences de mise en situation, l'atteinte de l'ensemble des objectifs de la formation, en termes de capacités théoriques, pratiques et comportementales.

PRÉ-REQUIS

- Présenter un certificat médical réglementaire daté de moins de 3 mois
- Aptitude à l'effort physique et à la nage

DURÉE

- 14 h minimum + 7 h pour la compétence pilote en option

PARTICIPANTS

- 2 à 12 apprenants par stage

QUALIFICATIONS DES FORMATEURS

- FSAMN

FORMATION CONTINUE

- Afin de garantir un maintien des acquis, une formation continue tous les trois ans est obligatoire.

COÛT

- 630 € par personne avec hébergement et restauration
- 250 € + 100 € Option pilote (permis bateau eau intérieur requis)

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

- Possibilité de passer le BNSSA en accéléré + PSE 1
- Diplôme délivré uniquement à la majorité
- Soumis à un test d'entrée en formation

TEXTES OFFICIELS

ARRÊTÉ DU 18/02/2014

Mise en situation pour nos futurs formateurs PICF • Août 2021

FORMATIONS DE FORMATEURS

DEVENEZ FORMATEUR AU SEIN DE L'ASSOCIATION

PÉDAGOGIE INITIALE ET COMMUNE DE FORMATEUR

PICF

Objectifs

Acquérir les capacités nécessaires pour amener un groupe d'apprenant à l'objectif fixé, à partir d'un référentiel.

Elle **regroupe les bases de la pédagogie** et **sert de tronc commun** dans le but de suivre des modules adaptés à l'unité que le futur formateur souhaite encadrer.

Contenu de la formation

- **Évaluation** du niveau de connaissance et celle restant à acquérir par les apprenants,
- **Utilisation** de supports pédagogiques,
- **Démontrer et justifier** les techniques, les procédures et l'usage du matériel,
- **Organiser** l'apprentissage des apprenants,
- **Placer** les apprenants dans une situation proche de la réalité,
- **Placer** l'apprenant dans une situation de travail,
- **Suivre** un référentiel et adapter les activités,
- **Évaluer** l'apprenant,
- **S'auto-évaluer** dans son rôle de formateur,
- **Établir** une communication dans le cadre de la formation,
- **Adapter** sa posture, en maitrisant le contexte juridique ainsi que les règles établies par son autorité d'emploi,
- **Gérer** la mise en place d'une formation,
- **Positionner** le groupe en situation d'apprentissage,
- **Gérer** les comportements et les attitudes au sein du groupe,
- **Utiliser** les différents outils de communication et créer les supports pédagogiques.

Méthodes pédagogiques

- Remue-méninge pédagogique.
- Étude de cas d'amorçage.
- Exposé.
- Démonstration en temps réel.
- Mises en situation.

Conditions de validation

Une attestation de formation est **délivrée par la FNPC**, aux personnes qui ont suivi toutes les séquences de formation relatives à l'acquisition des connaissances **liées aux compétences définies dans l'arrêté du 8 août 2012**.

Sur **www.francecompetences.fr** : fiche inscrite au Répertoire Spécifique sous le n° **RS2972**

FORMATION ÉLIGIBLE SUR CPF

PRÉ-REQUIS
- Avoir 18 ans révolu

DURÉE
- 35 h de face à face pédagogique

PARTICIPANTS
- 4 à 10 participants

QUALIFICATIONS DES FORMATEURS
- FDF • CEAF

COÛT
- 625 € par personne

TEXTES OFFICIELS
- Recommandations RIFC PIC F FNPC • Scénario pédagogique PICF

ARRÊTÉ DU 20/08/2018

FORMATION ÉLIGIBLE SUR CPF

PRÉ-REQUIS
- Avoir 18 ans révolu

DURÉE
- 35 h de face à face pédagogique

PARTICIPANTS
- 4 à 10 participants

QUALIFICATIONS DES FORMATEURS
- FDF • CEAF

FORMATION CONTINUE
- Afin de garantir un maintien des acquis, une formation continue annuelle est obligatoire : d'une durée de 6 h

COÛT
- 525 € par personne

TEXTES OFFICIELS
- RIFC PAE PSC FNPC • Scénario pédagogique PAE PSC • Recommandations PSC 1 de la DGSCGC

ARRÊTÉ DU 4/09/2012

FORMATIONS DE FORMATEURS

FORMEZ LES PSC 1 DE DEMAIN

PÉDAGOGIE APPLIQUÉE À L'EMPLOI DE FORMATEUR

PRÉVENTION ET SECOURS CIVIQUES NIVEAU 1

PAE F PSC

Objectifs

Être capable d'**organiser une séquence** de formation, de **réaliser**, **commenter** et **justifier les gestes et conduites à tenir**, de **mettre** également **en œuvre des techniques pédagogiques** adaptées et de réaliser **une évaluation des participants**.

Contenu de la formation

- **Évaluation** du niveau de connaissance et celle restant à acquérir par les apprenants,
- **Utilisation** de supports pédagogiques,
- **Démontrer et justifier** les techniques, les procédures et l'usage du matériel,
- **Organiser** l'apprentissage des apprenants,
- **Placer** les apprenants dans une situation proche de la réalité,
- **Placer** l'apprenant dans une situation de travail,
- **Suivre** un référentiel et adapter les activités,
- **Évaluer** l'apprenant,
- **S'auto-évaluer** dans son rôle de formateur,
- **Établir** une communication dans le cadre de la formation,
- **Adapter** sa posture, en maitrisant le contexte juridique ainsi que les règles établies par son autorité d'emploi,
- **Gérer** la mise en place d'une formation,
- **Positionner** le groupe en situation d'apprentissage,
- **Gérer** les comportements et les attitudes au sein du groupe,
- **Utiliser** les différents outils de communication et créer les supports pédagogiques.

Méthodes pédagogiques

- Exposé.
- Travaux de groupe de préparation de séquence.
- Simulation de séquence.
- Debriefing.
- QCM.

Conditions de validation

Une attestation de formation est **délivrée par la FNPC**, aux personnes qui ont suivi toutes les séquences de formation relatives à l'acquisition des connaissances **liées aux compétences définies dans l'arrêté du 8 août 2012**.

Sur **www.francecompetences.fr** : fiche inscrite au Répertoire Spécifique sous le n° **RS2771**

FORMATIONS DE FORMATEURS

FORMEZ DES NOUVEAUX SECOURISTES

PÉDAGOGIE APPLIQUÉE À L'EMPLOI DE FORMATEUR

PREMIERS SECOURS NIVEAU 1 ET 2

PAE F PS

Objectifs

Permettre à l'apprenant de **contextualiser ses compétences de formateur**, acquises ou en cours d'acquisition, au domaine particulier de l'enseignement aux premiers secours (PSE 1 et PSE 2).

Contenu de la formation

- **Identifier** les dispositions réglementaires, les composantes du RIF PS et le rôle du formateur au cours de la formation,
- **Appréhender** le système d'évaluation du PS et réaliser l'évaluation sommative du PS,
- **Utiliser** les techniques pédagogiques spécifiques aux formations en premiers secours,
- **Préparer** et **mettre en œuvre** des séquences du RIF PS en utilisant les compétences liées à l'UE PIC F et en respect des techniques et procédures.

Conditions de validation

Un **avis final favorable est émis par l'équipe pédagogique** lorsque : chacune des compétences n°1 à 14 présente au moins un OUI dans la fiche de suivi ; et tous les éléments figurant sur la fiche de suivi des procédures et des techniques sont cochés.

Les avis **seront communiqués aux apprenants par le responsable pédagogique** à l'issue de cette réunion, qui rappellera que la certification finale reste du ressort du jury d'examen représentant la préfecture.

Sur **www.francecompetences.fr** : fiche inscrite au Répertoire Spécifique sous le n° **RS2972**

FORMATION ÉLIGIBLE SUR CPF

PRÉ-REQUIS

- Avoir 18 ans révolu
- Titulaire du PSE 2 à jour de formation continue + détenteur de la PICF

DURÉE

- 35 h de face à face pédagogique

PARTICIPANTS

- 4 à 10 participants

QUALIFICATIONS DES FORMATEURS

- FDF • CEAF

FORMATION CONTINUE

- Afin de garantir un maintien des acquis, une formation continue annuelle est obligatoire : d'une durée de 6 h

COÛT

- 525 € par personne

TEXTES OFFICIELS

- RIFC PAE PS FNPC • Scénario pédagogique PAE PSE 1 et PSE 2 • Recommandations PS de la DGSCGC

ARRÊTÉ DU 3/09/2012

FORMATIONS DE FORMATEURS

FORMEZ LES SST DE DEMAIN

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

PAE F SST

PRÉ-REQUIS

- Être titulaire du certificat SST valide
- Validé des compétences de base en prévention des risques professionnels : — **soit par l'autoformation en ligne** "Acquérir des bases en prévention des risques professionnels" (@01001), formation gratuite proposée par l'INRS — **soit par une formation en présentiel** "Compétences de base en prévention" dispensée par le réseau régional des CARSAT/CRAM/CGSS

DURÉE

- Minimale de 56 h

PARTICIPANTS

- 4 à 10 participants

COÛT

- Consulter la FNPC :

@ formation@protection-civile.org
w formations.protection-civile.org

TEXTES OFFICIELS

- RIFC PAE SST FNPC • Scénario pédagogique PAE SST • Recommandations SST de la DGSCGC

Objectifs

Être capable d'**organiser une séquence** de formation, de **réaliser**, **commenter** et **justifier les gestes et conduites à tenir**, de **mettre** également **en œuvre des techniques pédagogiques** adaptées et de réaliser **une évaluation des participants** en leur transmettant les techniques inhérentes au SST.

Contenu de la formation

Semaine 1

Elle est consacrée à l'appropriation et à la maîtrise des documents de référence, des techniques et des nouveautés des programmes de formation des SST notamment en matière de prévention des risques professionnels pour mieux accompagner l'entreprise dans son projet de formation SST.

Semaine 2

Elle est réservée à la conduite des apprentissages pédagogiques relatifs à la formation des SST et à leur évaluation.

Méthodes pédagogiques

- Exposés, débats.
- Travaux de sous-groupe.
- Mises en situation pédagogiques simulées.

Conditions de validation

À l'issue de la formation, les participants ayant satisfait aux exigences des épreuves certificatives se voient délivrer **un certificat de formateur de sauveteurs secouristes du travail valable 36 mois**.

Nos formateurs en debriefing • Août 2019

FORMATION DE FORMATEURS

PAE FDF

Vous êtes formateur et vous souhaitez poursuivre votre engagement en partageant votre expérience avec de futurs formateurs ?

Objectifs

L'unité d'enseignement "**Pédagogie appliquée à l'emploi de formateur de formateurs**" a **pour objectif de permettre à l'apprenant de contextualiser ses compétences** de formateur, au domaine particulier de la formation de formateurs. En particulier, à la fin de cette unité d'enseignement, l'apprenant doit être capable, **à partir d'un référentiel interne de formation et d'un référentiel interne de certification**, élaborés et validés par une autorité d'emploi, et en utilisant les compétences liées à l'unité d'enseignement de dispenser :

- L'enseignement relatif à l'acquisition des compétences de formateur telles que défi nies dans l'arrêté du 8 août 2012 sus visé.
- Des formations relatives à la contextualisation des compétences de formateur dans un domaine particulier et défi ni par une unité d'enseignement de pédagogie appliquée à un emploi.

Cette formation permet ensuite de former la PAE détenue.

Contenu de la formation

- **Identifier** les rôles et missions d'un formateur de formateurs en référence au cadre réglementaire et aux filières de premiers secours,
- **Identifier** le système d'évaluation utilisé en PAE,
- **Mise en œuvre** de séquences PICF et PAE.

Conditions de validation

Le certificat de compétences est délivré par l'organisme formateur aux personnes qui ont suivi toutes les séquences de formation relatives à l'acquisition des connaissances liées aux compétences définies en annexe I de l'arrêté du 17 août 2012. L'évaluation de l'acquisition des compétences est réalisée par l'équipe pédagogique, lors de la formation.

L'évaluation sommative est réalisée de façon continue et porte sur :

- **sa maîtrise des compétences de formateurs** telles que définies en annexe 1 de l'arrêté du 8 août 2012 susvisé ;
- **sa capacité à contextualiser** les compétences précitées au domaine particulier de la formation de formateurs.

Une attestation de formation puis un certificat de compétence sera délivré, en cas de réussite, à l'issue de la formation.

PRÉ-REQUIS
- Avoir 18 ans révolu
- PAE à jour de formation continue

DURÉE
- 55 h de face à face pédagogique

PARTICIPANTS
- 4 à 10 participants

QUALIFICATIONS DES FORMATEURS
- Membre de l'Équipe Pédagogique Nationale EPN FNPC

FORMATION CONTINUE
- Afin de garantir un maintien des acquis, une formation continue annuelle est obligatoire : d'une durée de 6 h

COÛT
- Consulter la FNPC :

@ formation@protection-civile.org
w formations.protection-civile.org

TEXTES OFFICIELS
- RIFC FDF FNPC • Documents liés aux PAE abordées • Recommandations de la DGSCGC

ARRÊTÉ DU 4/10/2017

Méthodes pédagogiques

- Exposé.
- Travaux de groupe de préparation de séquence.
- Simulation de séquence.
- Debriefing.
- QCM.

Parcours pour devenir formateur

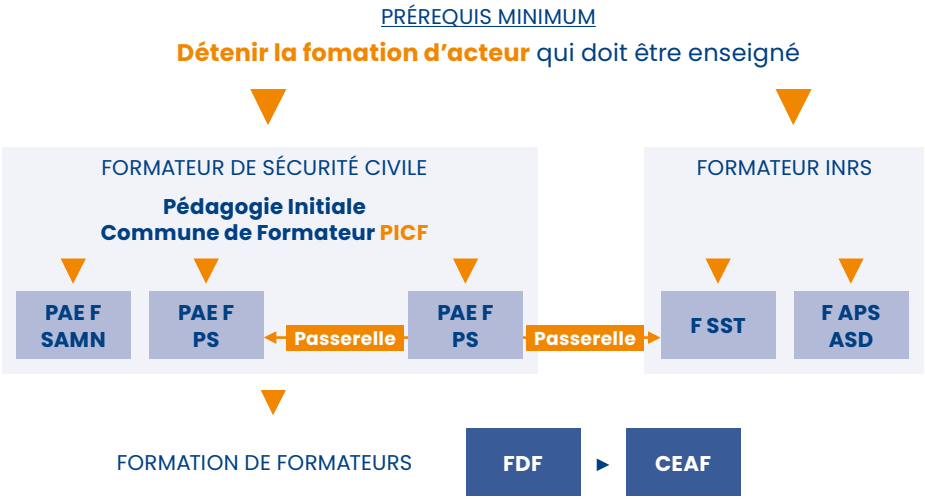

À la demande du formateur, il est proposé aux nouveaux formateurs de passer leurs premières formations en binôme d'un formateur expérimenté.

La **Direction Départementale de Formation** se réserve le droit de mettre en place ce tutorat selon les situations.

Poste de Secours Paramédicalisé • Juillet 2021

CONCEPTION ET ENCADREMENT D'UNE ACTION DE FORMATION

CEAF

Objectifs

L'unité d'enseignement de "**Conception et d'encadrement d'une action de formation**" a **pour objectif l'acquisition par l'apprenant des capacités** nécessaires à :

- L'élaboration d'une action de formation à visée certificative ;
- L'encadrement d'une équipe pédagogique lors de la réalisation d'une action de formation.

Contenu de la formation

- **Identifier** dans les textes réglementaires les rôles et missions du concepteur et sa position dans les filières de premiers secours,
- **Réaliser** une analyse de besoin en formation pertinente à partir de besoins de terrains identifiés à partir d'une étude de cas,
- **Rédiger** des objectifs de séquence pour servir de base à la rédaction d'une séquence pédagogique,
- **Concevoir** une séquence de formation à partir d'un objectif jusqu'à la séance d'application,
- **Coordonner** une équipe, organiser un tutorat au sein des formations aux premiers secours,
- **Identifier** les éléments de dynamique de groupe,
- **Concevoir** des outils d'évaluations,
- **Concevoir** une séquence de formation et tous ses outils,
- **Identifier** les différents temps d'une formation et leur spécificité en lien avec le cadre réglementaire.

Méthodes pédagogiques

- Exposé.
- Travaux de groupe de préparation de séquence.
- Simulation de séquence.
- Debriefing.
- QCM.

PRÉ-REQUIS

- Avoir 18 ans révolu
- PAE + FDF à jour de formation continue

DURÉE

- 40 h de face à face pédagogique

PARTICIPANTS

- 4 à 10 participants

QUALIFICATIONS DES FORMATEURS

- Membre de l'Équipe Pédagogique Nationale EPN FNPC

FORMATION CONTINUE

- Afin de garantir un maintien des acquis, une formation continue annuelle est obligatoire : d'une durée de 6 h

COÛT

- Consulter la FNPC :

@ formation@protection-civile.org
w formations.protection-civile.org

TEXTES OFFICIELS

- RIFC FDF FNPC • Documents liés aux PAE abordées • Recommandations de la DGSCGC

ARRÊTÉ DU 7/08/2012

Conditions de validation

Une fiche de suivi permettra de formaliser le niveau d'aptitude pour chacune des compétences visées.

Les évaluations se feront sous plusieurs formes :

- **Évaluation de groupe** portant sur un dossier écrit de formation et ses outils (aussi bien sur les aspects pédagogiques, que sur les aspects logistiques et administratifs),
- **Évaluation individuelle sur la capacité d'animation** et de gestion de groupe,
- **Évaluation individuelle sur la capacité à présenter** et argumenter un travail, un dossier écrit.

Cinq domaines seront évalués en lien avec les compétences visées :

- **Analyser les besoins** en formation à partir d'enquêtes sur le terrain pour définir les actions de formation nécessaires,
- **Concevoir une action de formation** en élaborant le référentiel de formation,
- **Concevoir**, pour chaque étape de la progression, les outils pédagogiques,
- **Organiser** une action de formation dans un cadre contraint au plan administratif,
- **Diriger, coordonner et animer** une équipe pédagogique.

Une attestation de formation puis un certificat de compétence sera délivré, en cas de réussite, à l'issue de la formation.

FORMATION ÉLIGIBLE SUR CPF

PRÉ-REQUIS
- Être titulaire d'une carte SST

DURÉE
- 7 h de face à face pédagogique

PARTICIPANTS
- 4 à 10 participants

QUALIFICATIONS DES FORMATEURS
- Formateur SST • PAE PSC • PAE PS

COÛT
- 95 € par personne

TARIF GROUPE
- 865 € pour un groupe de 4 à 10 personnes

TEXTES OFFICIELS
- Document de référence de l'INRS RIFC SST FNPC

INRS V7 01/2020

FORMATIONS CONTINUES

MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

MAC SST

Objectifs

Le **MAC SST** pour **Maintien et Actualisation des Compétences du Sauveteur Secouriste du Travail**, est une formation qui permet aux secouristes de mettre à jour les compétences acquises en formation initiale. Elle est **obligatoire dans les 24 mois qui suivent la formation initiale**, afin que l'apprenant puisse conserver son statut et sa qualification de SST.

À l'issue de la formation, **les stagiaires seront capables d'intervenir efficacement face à une situation d'accident, et, en matière de prévention, de mettre en application ses compétences** au profit de la santé et sécurité au travail, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées.

Contenu de la formation

- Évaluation à partir d'accidents du travail simulés permettant de repérer les écarts par rapport au comportement attendu du SST.
- Révision des gestes d'urgences.
- Actualisation de la formation : aux risques de l'entreprise ou de l'établissement et/ou aux modifications du programme.

Méthodes pédagogiques

- Exposés interactifs.
- Démonstrations pratiques.
- Étude de cas.
- Mises en situations.

Condition de validation

La certification se déroule sur deux épreuves à partir d'une seule et même situation de travail ayant généré un accident, définie par le formateur. Les critères d'évaluation utilisés pour cette validation sont ceux de la grille de certification des compétences définis par l'INRS.

Épreuves certificatives de fin de formation

- **Évaluation du domaine de compétence 1** d'une durée de 5 mins. Présentation orale d'une demande d'action de formation.
- **Évaluation du domaine de compétence 2** (concevoir, organiser, animer et évaluer une action de formation SST) d'une durée de 10 mins. Présentation orale d'une séquence de formation SST.

À l'issue de cette évaluation, **un nouveau certificat de SST valable au maximum 24 mois sera délivré** au candidat qui participe activement à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation favorable de la part du ou des formateurs.

Sur **www.francecompetences.fr** : fiche inscrite au Répertoire Spécifique sous le n° **RS727**

FORMATIONS CONTINUES

SOYEZ À JOUR DE VOS ACQUIS

PRÉVENTION ET SECOURS CIVIQUES

NIVEAU 1

FC PSC 1

Objectifs

Formation qui permet de **mettre à jour les compétences acquises lors de la formation initiale**. Elle permet aussi d'aborder d'éventuelles réformes afin d'adapter ses conduites à tenir.

Contenu de la formation

- **Réaliser les gestes de premiers secours** face à une personne :

— Malaise et Alerte
— Plaies et protection
— Brûlures
— Traumatismes
— Hémorragies
— Obstruction des voies aériennes
— Perte de connaissance
— Arrêt cardiaque
— Alerte aux populations

Méthodes pédagogiques

- Remue-méninge pédagogique.
- Étude de cas d'amorçage.
- Exposé.
- Démonstrations pratiques.
- Atelier d'apprentissage du geste et du matériel.
- Cas concrets.

Conditions de validation

Un **certificat de compétences est délivré** lors de l'obtention initiale du PSC 1, suivant l'arrêtédu 16 novembre 2011, aux personnes ayant participé activement à l'ensemble de cette session.

Ce certificat est reconnu par les services de l'État.

PRÉ-REQUIS

- Aucun pré-requis nécessaire
- Formation accessible dès 10 ans

AUTORISATION PARENTALE NÉCESSAIRE POUR LES MINEURS

DURÉE

- 7 h de face à face pédagogique

PARTICIPANTS

- Maximum 10 participants par formateur

FORMATION CONTINUE

- **Recommandée** mais non obligatoire

QUALIFICATIONS DES FORMATEURS

- Formateur SST • PAE PSC • PAE PS

COÛT

- 35 € par personne avec livret de formation

TARIF GROUPE

TEXTES OFFICIELS

- Recommandations PSC 1 DGSCGC RIFC PSC 1 FNPC

ARRÊTÉ DU 21/12/2020

PRÉ-REQUIS
- Détenir le PSE 1 à jour de formation continue

DURÉE
- 6 h de face à face pédagogique

PARTICIPANTS
- 6 à 8 participants

QUALIFICATIONS DES FORMATEURS
- PAE PS

FORMATION CONTINUE
- Afin de garantir un maintien des acquis, une formation continue annuelle est obligatoire : d'une durée de 6 h

COÛT
- 90 € par personne

TARIF GROUPE

TEXTES OFFICIELS
- Recommandations Premiers Secours RIFC PS FNPC

ARRÊTÉ DU 24/05/2000

FORMATIONS CONTINUES

SOYEZ À JOUR DE VOS ACQUIS

PREMIERS SECOURS EN ÉQUIPE NIVEAU 1

FC PSE 1

Objectifs

Formation qui permet de **mettre à jour les compétences acquises lors de la formation initiale**. Elle permet aussi d'aborder d'éventuelles réformes afin d'adapter ses conduites à tenir.

Contenu de la formation

- **Révision** de tout ou partie des techniques.
- **Actualisation** des compétences.
- **Apport** sur les éventuelles réformes.

Son contenu est variable en fonction des années.

Méthodes pédagogiques

- Remue-méninge pédagogique.
- Étude de cas d'amorçage.
- Exposé.
- Démonstrations pratiques.
- Atelier d'apprentissage du geste et du matériel.
- Cas concrets.

Conditions de validation

La **décision de certification** est **prise par l'équipe de formateurs** à l'issue de la formation. Chaque fiche est examinée, et la décision de certification est prise au vu de l'atteinte des compétences et reportée sur le procès-verbal. Une **attestation de formation continue sera délivrée** à la fin de la formation.

FORMATIONS CONTINUES

SOYEZ À JOUR DE VOS ACQUIS

PREMIERS SECOURS EN ÉQUIPE NIVEAU 2

FC PSE 2

Objectifs

Formation qui permet de **mettre à jour les compétences acquises lors de la formation initiale**. Elle permet aussi d'aborder d'éventuelles réformes afin d'adapter ses conduites à tenir.

Contenu de la formation

- **Révision** de tout ou partie des techniques.
- **Actualisation** des compétences.
- **Apport** sur les éventuelles réformes.

Son contenu est variable en fonction des années.

Méthodes pédagogiques

- Remue-méninge pédagogique.
- Étude de cas d'amorçage.
- Exposé.
- Démonstrations pratiques.
- Atelier d'apprentissage du geste et du matériel.
- Cas concrets.

Conditions de validation

La **décision de certification** est **prise par l'équipe de formateurs** à l'issue de la formation. Chaque fiche est examinée, et la décision de certification est prise au vu de l'atteinte des compétences et reportée sur le procès-verbal. Une **attestation de formation continue sera délivrée** à la fin de la formation.

PRÉ-REQUIS

- Détenir le PSE 2 à jour de formation continue

DURÉE

- 6 h de face à face pédagogique

PARTICIPANTS

- 6 à 8 participants

QUALIFICATIONS DES FORMATEURS

- PAE PS

FORMATION CONTINUE

- Afin de garantir un maintien des acquis, une formation continue annuelle est obligatoire : d'une durée de 6 h

COÛT

- 90 € par personne

TARIF GROUPE

TEXTES OFFICIELS

- Recommandations Premiers Secours RIFC PS FNPC

ARRÊTÉ DU 24/05/2000

FORMATIONS CONTINUES

SOYEZ À JOUR DE VOS ACQUIS

BREVET NATIONAL DE SÉCURITÉ ET DE SAUVTAGE AQUATIQUE

FC BNSSA

PRÉ-REQUIS
- Présenter un certificat médical réglementaire daté de moins de 3 mois
- Aptitude à l'effort physique et à la nage

DURÉE
- Une quinzaine d'heure, incluant l'examen

PARTICIPANTS
- 6 à 12 apprenants par stage

QUALIFICATIONS DES FORMATEURS
- MNS et/ou FMNS et/ou BNSSA

FORMATION CONTINUE
- Repasser les épreuves 1 et 3 tous les 5 ans

COÛT
- 100 €

TEXTES OFFICIELS
- Documents liés à la formation PSE1 si nécessaire

ARRÊTÉ DU 23/01/1979

DÉCRET DU 20/10/1977

Objectifs

Formation qui permet de **mettre à jour les compétences acquises lors de la formation initiale**. Elle permet aussi d'aborder d'éventuelles réformes afin d'adapter ses conduites à tenir.

Contenu de la formation

- **Révision** de tout ou partie des techniques.
- **Actualisation** des compétences.
- **Apport** sur les éventuelles réformes.

Méthodes pédagogiques

- Entraînements en piscine.
- Entraînements en natation.
- Révisions des procédures de sauvetage.

Conditions de validation

La formation continue BNSSA est un examen qui se décompose en 2 épreuves correspondant aux épreuves 1 et 3 de la formation initiale :

- **Épreuve 1** Parcours de sauvetage de 100 m en continu.
- **Épreuve 3** Assistance à personne en difficulté en milieu aquatique.

Maintenez vos compétences avec nos formateurs BNSSA • Janvier 2022

FORMATIONS CONTINUES

SOYEZ À JOUR DE VOS ACQUIS

SURVEILLANCE ET SAUVETAGE AQUATIQUE

"EAUX INTÉRIEURES"

FC SSA

Objectifs

Formation qui permet de **mettre à jour les compétences acquises lors de la formation initiale**. Elle permet aussi d'aborder d'éventuelles réformes afin d'adapter ses conduites à tenir.

Contenu de la formation

- **Révision** de tout ou partie des techniques.
- **Actualisation** des compétences.
- **Apport** sur les éventuelles réformes.

Son contenu est variable en fonction des années.

Méthodes pédagogiques

- **Référentiel SSA** : entraînement en milieu naturel et apprentissage d'exercices de sauvetage.

Conditions de délivrance du certificat de compétences

- Être titulaire et à jour de formation continue du BNSSA
- Être titulaire et à jour de formation continue du PSE 2

Conditions de validation

- Avoir suivi l'**intégralité de la formation continue** SSA.
- Avoir réalisé conformément au référentiel interne, l'**ensemble des techniques et des procédures abordées** lors de la formation.

PRÉ-REQUIS

- Présenter un certificat médical réglementaire daté de moins de 3 mois
- Aptitude à l'effort physique et à la nage

DURÉE

- 6 h au minimum, avec préparation au préalable

PARTICIPANTS

- 6 à 12 apprenants par stage

QUALIFICATIONS DES FORMATEURS

- PAE FMNS
- Équipe pédagogique composée de formateurs SSA

FORMATION CONTINUE

- Afin de garantir un maintien des acquis, une formation continue tous les 3 ans est obligatoire

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

- Possibilité de passer le BNSSA en accéléré + PSE 1
- Diplôme délivré uniquement à la majorité
- Soumis à un test d'entrée en formation

COÛT

- 90 € par personne

TEXTES OFFICIELS

ARRÊTÉ DU 18/02/2014

PRÉ-REQUIS
- Détenir la PAE PSC à jour de formation continue

DURÉE
- 6 h de face à face pédagogique

PARTICIPANTS
- 6 à 10 participants

QUALIFICATIONS DES FORMATEURS
- FDF et CEAF

FORMATION CONTINUE
- Afin de garantir un maintien des acquis, une formation continue annuelle est obligatoire : d'une durée de 6 h

COÛT
- 110 € par personne

TARIF GROUPE

TEXTES OFFICIELS
- Recommandations PSC 1 de la DGSCGC • Scénario pédagogique PSC 1

ARRÊTÉ DU 24/05/2000

FORMATIONS CONTINUES

SOYEZ À JOUR DE VOS ACQUIS

PÉDAGOGIE APPLIQUÉE À L'EMPLOI DE FORMATEUR

PRÉVENTION ET SECOURS CIVIQUES NIVEAU 1

FC PAE F PSC

Objectifs

Formation qui permet de **mettre à jour les compétences acquises lors de la formation initiale**. Elle permet aussi d'aborder d'éventuelles réformes afin d'adapter ses conduites à tenir.

Contenu de la formation

- **Révision** de tout ou partie des techniques.
- **Actualisation** des compétences.
- **Apport** sur les éventuelles réformes.

Son contenu est variable en fonction des années.

Méthodes pédagogiques

- Exposé.
- Travaux de groupe de préparation de séquence.
- Simulation de séquence.
- Debriefing.
- QCM.

Conditions de validation

À la fin de la formation, **les participants** qui ont satisfait aux exigences **se voient délivrer une attestation de formation continue**.

FORMATIONS CONTINUES

SOYEZ À JOUR DE VOS ACQUIS

PÉDAGOGIE APPLIQUÉE À L'EMPLOI DE FORMATEUR

PREMIERS SECOURS NIVEAU 1 ET 2

FC PAE F PS

Objectifs

Formation qui permet de **mettre à jour les compétences acquises lors de la formation initiale**. Elle permet aussi d'aborder d'éventuelles réformes afin d'adapter ses conduites à tenir.

Contenu de la formation

- **Révision** de tout ou partie des techniques.
- **Actualisation** des compétences.
- **Apport** sur les éventuelles réformes.

Son contenu est variable en fonction des années.

Méthodes pédagogiques

- Exposé.
- Travaux de groupe de préparation de séquence.
- Simulation de séquence.
- Debriefing.
- QCM.

Conditions de validation

À la fin de la formation, **les participants** qui ont satisfait aux exigences **se voient délivrer une attestation de formation continue**.

PRÉ-REQUIS

- Détenir la PAE PS à jour de formation continue

DURÉE

- 6 h de face à face pédagogique

PARTICIPANTS

- 6 à 10 participants

QUALIFICATIONS DES FORMATEURS

- FDF et CEAF

FORMATION CONTINUE

- Afin de garantir un maintien des acquis, une formation continue annuelle est obligatoire : d'une durée de 6 h

COÛT

- 110 € par personne

TARIF GROUPE

TEXTES OFFICIELS

- RFIC PAE PS FNPC • Recommandations PS de la DGSCGC • Scénario pédagogique PSE 1 et PSE 2

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Préambule

L'**Association Départementale Protection Civile du Bas-Rhin** (ADPC 67), immatriculée au RCS de Strasbourg dont le siège social est situé au **15 rue de l'Ardèche 67100 Strasbourg**, organise et dispense des formations professionnelles. Son activité de dispensatrice de formation est enregistrée auprès de la DREETS du Grand Est sous le n° de déclaration d'activité 42670563467. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.

La signature par le Bénéficiaire de formation des présentes Conditions Générales de Vente (ci-après "CGV") emporte leur acceptation pleine et entière. Les CGV prévalent sur tout autre document du bénéficiaire, et notamment sur toutes conditions générales d'achat, sauf accord cadres ou accord commercial spécifique réalisé avec le bénéficiaire. Tous autres documents de l'ADPC67, tels que prospectus et catalogues, n'ont qu'une valeur indicative. Le fait que l'ADPC67 ne se prévale pas, à un moment donné, d'une quelconque des présentes conditions, ne peut être interprété comme valant renonciation à s'en prévaloir ultérieurement.

Inscription

Vous disposez de la possibilité de vous inscrire 1) par téléphone **au 06 21 45 49 55**, par courrier électronique à l'adresse **formation@protectioncivile67.fr**, sur notre site **www.protectioncivile67.fr** ou par courrier postal à l'adresse suivante : **Centre de Formation de la Protection Civile du Bas-Rhin, 15 rue Schertz 67100 Strasbourg** ; 2) **en visitant le site internet fédéral** sur lequel vous choisirez une session de formation dans le Bas-Rhin : **formations.protection-civile.org**. Votre inscription sera prise en compte à réception du bulletin d'inscription dûment rempli, signé et portant cachet commercial ou à réception de la convention de formation professionnelle signée et portant cachet commercial.

Annulation - remplacement

Pour être prise en compte, toute annulation doit être communiquée par écrit. Les remplacements de participants sont admis à tout moment, sans frais, sous réserve d'en informer par écrit (courrier ou email) l'ADPC67 et de lui transmettre les noms et coordonnées du ou des remplaçants au plus tard la veille de la formation.

Vous disposez de la faculté d'annuler une inscription sans frais sous réserve d'en informer l'ADPC67 par lettre recommandée avec accusé de réception ou par courriel avec accusé de réception à l'adresse **formation@protectioncivile67.fr**, reçu au plus tard dix jours calendaires avant la date de la formation.

En cas d'annulation reçue moins de dix jours calendaires avant la date de la formation (ou du premier module pour un cycle), le montant de l'inscription reste dû en totalité à l'ADPC67. Toute formation à laquelle le participant ne s'est pas présenté ou n'a assisté que partiellement est due en totalité.

Tarifs - paiement

Tous les tarifs sont indiqués hors taxes. Ils seront majorés des droits et taxes en vigueur. Nos tarifs comprennent la formation, les fichiers électroniques mis, le cas échéant, à disposition.

Si la documentation pédagogique remise pendant la formation est facturée, l'information en est portée dans la convention de formation. Il en est de même pour les frais de repas des participants, les frais de repas et/ou de déplacement et d'hébergement de l'intervenant. Ces derniers sont alors refacturés au réel.

Vous avez la possibilité de bénéficier de tarifs dégressifs en cas d'inscriptions à plusieurs formations ou de plusieurs participants. Pour ce faire, n'hésitez pas à contacter notre service Formation au **06 21 45 49 55** (option 1) ou par courrier électronique à l'adresse **formation@protectioncivile67.fr** (option 2). Le règlement intégral devra intervenir avant le début de la formation, comptant et sans escompte à réception de facture. En cas de paiement effectué par un OPCO, le dossier de prise en charge par votre OPCO doit nous parvenir avant le 1er jour de la formation. Si l'ADPC67 n'a pas réceptionné l'accord de financement, vous serez facturé del'intégralité du coût de la formation. En cas de prise en charge partielle par l'OPCO, la part non prise en charge vous sera directement facturée.

Toute facture non payée à échéance portera de plein droit, intérêt au taux d'intérêt appliqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 (dix) points. A défaut de paiement d'une seule facture à son échéance, l'intégralité des sommes dues par le Bénéficiaire deviendra immédiatement exigible. Toute facture recouvrée par nos services contentieux sera majorée, à titre de clause pénale non réductible au sens de l'article 1229 du Code Civil, d'une indemnité fixée à 15 (quinze) % du montant des sommes exigibles.

Responsabilité - indemnités

L'employeur, ou selon le cas le participant, s'oblige à souscrire et maintenir en prévision et pendant la durée de la formation une assurance responsabilité civile couvrant les dommages corporels, matériels, immatériels, directs et indirects susceptibles d'être causés par ses agissements ou ceux de ses préposés au préjudice de l'ADPC67 ou des participants. Il s'oblige également à souscrire et maintenir une assurance responsabilité civile désignant également comme assuré l'ADPC67 pour tous les agissements préjudiciables aux tiers qui auraient été causés par son préposé, et, contenant une clause de renonciation à recours, de telle sorte que l'ADPC67 ne puisse être recherchée ou inquiétée.

Droit de contrôle de l'ADPC67

L'ADPC67 se réserve le droit, si le nombre de participants à une formation est jugé insuffisant sur le plan pédagogique, d'annuler cette formation au plus tard 5 (cinq) jours calendaires avant la date prévue. L'ADPC67 se réserve le droit de reporter la formation, de modifier le lieu de son déroulement, le contenu de son programme ou de remplacer un animateur, si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent. L'ADPC67 se réserve le droit, sans indemnité de quelque nature que ce soit :

- de refuser toute inscription ou accès à un bénéficiaire qui ne serait pas à jour de ses paiements
- d'exclure tout participant qui aurait procédé à de fausses déclarations lors de l'inscription et ce, sans indemnité.

Propriété intellectuelle

Dans le cadre du respect des droits de propriété intellectuelle attachés aux supports de cours ou autres ressources pédagogiques mis à la seule disposition des participants de la formation, le bénéficiaire s'interdit de reproduire, directement ou indirectement, en totalité ou en partie, d'adapter, de modifier, de traduire, de représenter, de commercialiser ou de diffuser à des membres de son personnel non participants aux formations l'ADPC67 ou à des tiers, les dits supports et ressources pédagogiques sans l'autorisation expresse, préalable et écrite de l'ADPC67 ou de ses ayants droit.

Loi applicable - attribution de compétence le présent accord est régi par le droit français

En cas de contestation sur l'interprétation ou l'exécution de l'une de ces dispositions, et à défaut d'un accord amiable des parties, le tribunal de commerce de Lille sera seul compétent

Protection Civile du Bas-Rhin
Centre de Formation
15 rue Schertz • 67100 Strasbourg
formation@protectioncivile67.fr
06 21 45 49 55
www.protectioncivile67.fr